

Déclaration de statut de travail

L'Université York encourage les demandes de candidates et candidats canadiens et non canadiens qualifiés, autorisés ou non à travailler au Canada actuellement.

L'embauche d'universitaires étrangers est régie par la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*; Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada; et Emploi et Développement social Canada.

Les questions suivantes ont pour but de déterminer le processus d'immigration qui s'appliquera si votre candidature est retenue pour les étapes finales de la recherche.

Nom complet : _____ **Date :** _____

Poste à pourvoir : _____

1. En tant que titulaire de la citoyenneté ou de la résidence permanente, avez-vous l'autorisation légale de travailler au Canada?

Oui **Non**

Si vous avez répondu OUI, le formulaire est rempli.

→ **Si vous avez répondu NON**, veuillez passer à la question suivante.

2. Avez-vous un permis de travail ouvert et valide vous autorisant à travailler au Canada?

Si OUI, veuillez fournir les détails ci-dessous pour remplir le formulaire :

Type de permis de travail : _____

Date d'expiration du permis : _____

→ **Si NON**, veuillez passer à la question suivante.

3. Les citoyennes et citoyens du Chili, du Mexique et des États-Unis peuvent être autorisés à travailler au Canada dans le cadre d'un accord de libre-échange. (Cela ne s'applique pas aux résidents permanents de ces pays.)

Cela s'applique-t-il à votre situation?

Oui **Non**